



Conseil de sécurité

Distr. générale
7 juin 2017
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 5 juin 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une déclaration confirmant le plein appui du Gouvernement yéménite aux propositions et idées présentées récemment par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant Permanent
(*Signé*) Khaled H. Alyemany



**Annexe aux lettres identiques datées du 5 juin 2017 adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent du Yémen
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Déclaration de la Mission permanente de la République du Yémen
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Le Gouvernement yéménite se félicite des efforts faits par l'Envoyé spécial du Secrétaire général auprès de l'Organisation des Nations Unies, M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, en vue d'aider le Gouvernement à mettre fin aux souffrances endurées par le peuple yéménite, qui ont atteint un seuil sans précédent, du fait de la guerre, de la famine et des épidémies, causées par les milices houthistes alliées à l'ancien Président, ce qui rappelle la triade de l'ignorance, de la pauvreté et des maladies, dont avait pâti le peuple sous le régime despotique et théocratique de l'imamat.

Le Gouvernement yéménite souligne une fois encore qu'il est ouvert à toutes les propositions et idées qui lui ont été présentées par l'Envoyé spécial lors de son entretien avec S. E. M. le Président Abdrabuh Mansour Hadi, le 11 mai 2017, afin d'éviter toute nouvelle effusion de sang, d'obtenir le relèvement des institutions et de parvenir à la sécurité et à la stabilité, conformément aux trois éléments de référence, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son Mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions du Conseil de sécurité sur le Yémen, notamment la résolution 2216 (2015).

Le Gouvernement yéménite annonce qu'il soutient pleinement les propositions et idées présentées par l'Envoyé spécial et se déclare totalement disposé à évoquer le détail des arrangements relatifs au retrait des milices de Hodeïda, conformément aux consultations de paix qui se sont déroulées sous l'égide de l'ONU au Koweït en 2016 et ont été approuvées par le Gouvernement yéménite. Les accords prévoient également la mise en place d'un comité technique, constitué d'experts économiques et financiers, qui pourraient aider le Gouvernement à élaborer tout d'abord un mécanisme approprié et rapide pour verser les salaires des agents de l'État et ensuite gérer les recettes dans les zones contrôlées par les insurgés, afin d'obtenir les liquidités nécessaires pour couvrir ces dépenses.

Le Gouvernement yéménite saisit cette occasion pour réaffirmer une fois encore son attachement à la paix et son rejet de la violence. Il demande à la communauté internationale, aux membres du Conseil de sécurité et au groupe des 18 pays qui parrainent le processus politique au Yémen d'amener les putschistes à entamer rapidement et en toute bonne foi des pourparlers sur les propositions relatives à un accord qui mettrait le Yémen et son peuple sur la bonne voie pour surmonter la tragédie résultant du coup d'État.

Le 3 juin 2017